



Tres urgent pour ma fille qui ne veut pas aller chez son pere

Par **vandenbroucke_old**, le **30/06/2007** à **00:44**

bonjour ,rnj'aimerais savoir se que je peut faire pour ma fille qui a 10 ans ,rnelle ne veut pas aller chez sont pere pour les grande vacance elle se met dans des état pas possible ,elle déprime rien qu'a l'idée de devoir passer 1 mois entier ,pourtent elle y vas avec sa soeur tout les 15 jours et les vacance scolaire et tout se passe bien ,rnj'aimerais savoir comment faire pour ne pas être en faute par raport au gugement ,rnje précise que ma fille a des probleme mental donc il est dur pour moi de lui expliquer ,et ce n'est pas faute d'avoir bien parler avec elle ,mais elle ne va pas bien du tout ,l'année dernière son père la laisser pleuré pendant 20 jours en disant elle finira bien par ce calmé ,et la j'ai peur qu'elle rechute dans sa déprétion!rnaidé moi s'il vous plait rnmerci de vote aide rnbérangère

Par **Dinah**, le **30/06/2007** à **08:37**

Bonjour.rnrnMalheureusement vous devez respecter ce que stipule le jugement de divorce.
rnMais je pense que si un mois de vacances chez son père cause de graves problèmes de santé morale pour votre fille, vous pouvez toujours aller voir le JAF et lui demander si un changement des dispositions de ce jugement est possible. Il faudra cependant apporter les justifications nécessaires.

Par **vandenbroucke_old**, le **30/06/2007** à **08:55**

bonjour rnmerci pour votre réponse ,rnje ferais ça si je n'ai pas le choix !car je ne peut pas non plus la laisser dans cet état ,encor ce matin elle pleuré car elle part chez son père juste apres la fête de sont école !rnmerci beaucoup rnbérangère